



PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATION (P.P.R.I.)

LIE A LA PRESENCE DE

L'ARGENS
(en aval de sa confluence avec le vallon des Miquelets)
LA GASQUETTE
et les principaux vallons affluents

Commune du Thoronet

Carte de zonage réglementaire
Crue de référence

Encart 14

VU et APPROUVE
Comme annexé à mon arrêté en
date de ce jour,
Toulon, le 11 AVR. 2014
Le Préfet,

LAUREN GAYRES

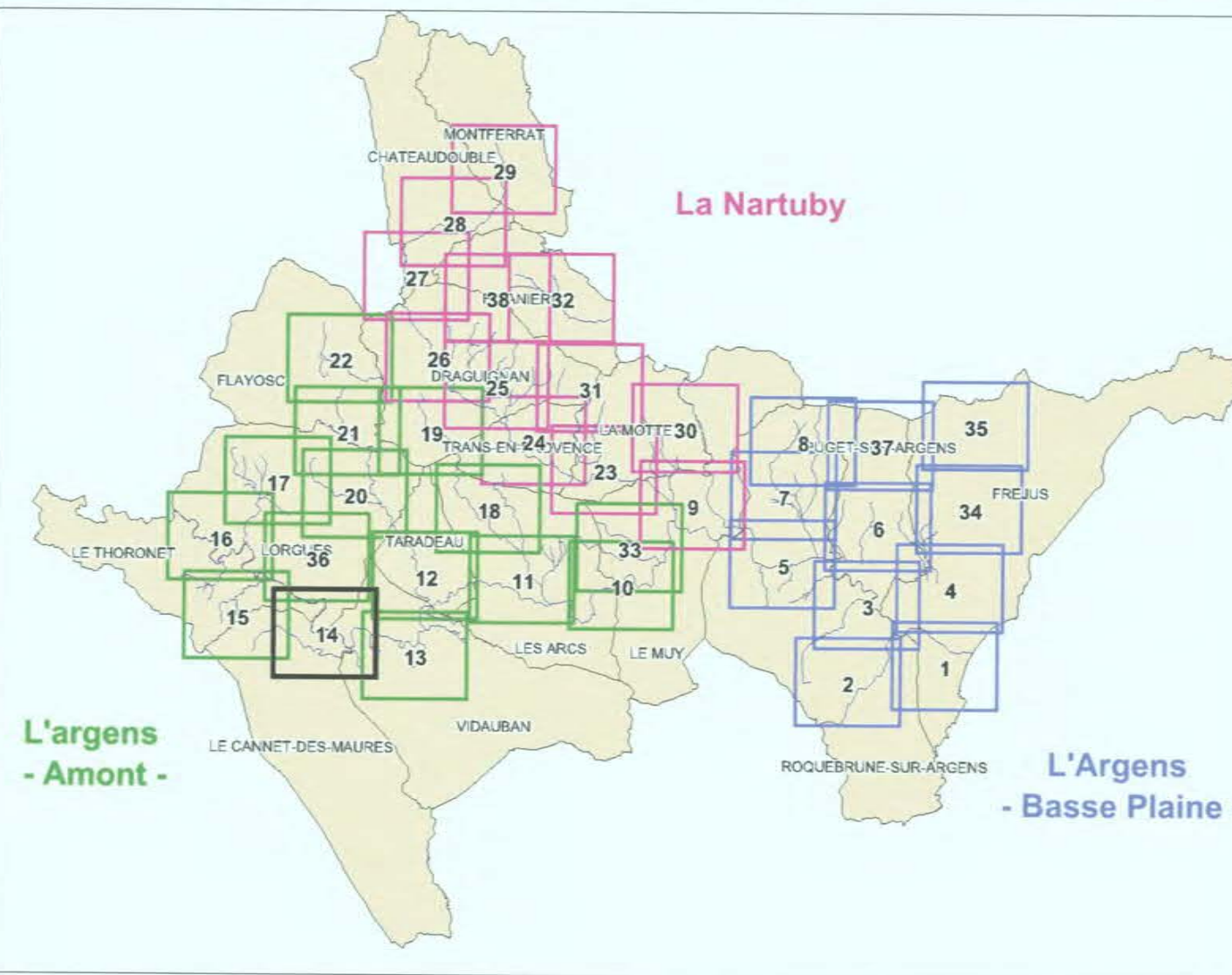
Direction
Départementale
des Territoires
et de la Mer
VAR
Service Aménagement
Durable
Pôle Risques

Mars 2014

Légende


- Réseau hydrographique
- Bâti
- Côte de crue de référence
- Axe d'écoulement

Inondation par débordement		
Zone peu ou non urbanisée	Autres zones urbanisées	Centres urbains denses
Zone peu ou non urbanisée	R1	B1
Zone peu ou non urbanisée	R2	B2
Zone peu ou non urbanisée	R3	B3
Zone peu ou non urbanisée	R4	B4
Zone peu ou non urbanisée	R5	B5
Zone peu ou non urbanisée	R6	B6
Zone peu ou non urbanisée	R7	B7
Zone peu ou non urbanisée	R8	B8
Zone peu ou non urbanisée	R9	B9
Zone peu ou non urbanisée	R10	B10
Zone peu ou non urbanisée	R11	B11
Zone peu ou non urbanisée	R12	B12
Zone peu ou non urbanisée	R13	B13
Zone peu ou non urbanisée	R14	B14
Zone peu ou non urbanisée	R15	B15
Zone peu ou non urbanisée	R16	B16
Zone peu ou non urbanisée	R17	B17
Zone peu ou non urbanisée	R18	B18
Zone peu ou non urbanisée	R19	B19
Zone peu ou non urbanisée	R20	B20
Zone peu ou non urbanisée	R21	B21
Zone peu ou non urbanisée	R22	B22
Zone peu ou non urbanisée	R23	B23
Zone peu ou non urbanisée	R24	B24
Zone peu ou non urbanisée	R25	B25
Zone peu ou non urbanisée	R26	B26
Zone peu ou non urbanisée	R27	B27
Zone peu ou non urbanisée	R28	B28
Zone peu ou non urbanisée	R29	B29
Zone peu ou non urbanisée	R30	B30
Zone peu ou non urbanisée	R31	B31
Zone peu ou non urbanisée	R32	B32
Zone peu ou non urbanisée	R33	B33
Zone peu ou non urbanisée	R34	B34
Zone peu ou non urbanisée	R35	B35
Zone peu ou non urbanisée	R36	B36
Zone peu ou non urbanisée	R37	B37
Zone peu ou non urbanisée	R38	B38
Zone peu ou non urbanisée	R39	B39
Zone peu ou non urbanisée	R40	B40
Zone peu ou non urbanisée	R41	B41
Zone peu ou non urbanisée	R42	B42
Zone peu ou non urbanisée	R43	B43
Zone peu ou non urbanisée	R44	B44
Zone peu ou non urbanisée	R45	B45
Zone peu ou non urbanisée	R46	B46
Zone peu ou non urbanisée	R47	B47
Zone peu ou non urbanisée	R48	B48
Zone peu ou non urbanisée	R49	B49
Zone peu ou non urbanisée	R50	B50
Zone peu ou non urbanisée	R51	B51
Zone peu ou non urbanisée	R52	B52
Zone peu ou non urbanisée	R53	B53
Zone peu ou non urbanisée	R54	B54
Zone peu ou non urbanisée	R55	B55
Zone peu ou non urbanisée	R56	B56
Zone peu ou non urbanisée	R57	B57
Zone peu ou non urbanisée	R58	B58
Zone peu ou non urbanisée	R59	B59
Zone peu ou non urbanisée	R60	B60
Zone peu ou non urbanisée	R61	B61
Zone peu ou non urbanisée	R62	B62
Zone peu ou non urbanisée	R63	B63
Zone peu ou non urbanisée	R64	B64
Zone peu ou non urbanisée	R65	B65
Zone peu ou non urbanisée	R66	B66
Zone peu ou non urbanisée	R67	B67
Zone peu ou non urbanisée	R68	B68
Zone peu ou non urbanisée	R69	B69
Zone peu ou non urbanisée	R70	B70
Zone peu ou non urbanisée	R71	B71
Zone peu ou non urbanisée	R72	B72
Zone peu ou non urbanisée	R73	B73
Zone peu ou non urbanisée	R74	B74
Zone peu ou non urbanisée	R75	B75
Zone peu ou non urbanisée	R76	B76
Zone peu ou non urbanisée	R77	B77
Zone peu ou non urbanisée	R78	B78
Zone peu ou non urbanisée	R79	B79
Zone peu ou non urbanisée	R80	B80
Zone peu ou non urbanisée	R81	B81
Zone peu ou non urbanisée	R82	B82
Zone peu ou non urbanisée	R83	B83
Zone peu ou non urbanisée	R84	B84
Zone peu ou non urbanisée	R85	B85
Zone peu ou non urbanisée	R86	B86
Zone peu ou non urbanisée	R87	B87
Zone peu ou non urbanisée	R88	B88
Zone peu ou non urbanisée	R89	B89
Zone peu ou non urbanisée	R90	B90
Zone peu ou non urbanisée	R91	B91
Zone peu ou non urbanisée	R92	B92
Zone peu ou non urbanisée	R93	B93
Zone peu ou non urbanisée	R94	B94
Zone peu ou non urbanisée	R95	B95
Zone peu ou non urbanisée	R96	B96
Zone peu ou non urbanisée	R97	B97
Zone peu ou non urbanisée	R98	B98
Zone peu ou non urbanisée	R99	B99
Zone peu ou non urbanisée	R100	B100



0 100 200
Mètres
Échelle: 1:5 000

Sources : Cadastre; Extrait CEMEF 2011; DDTM 83; Saige 2011; AZI 2006 et IPSEAU 2007
11MH03123_PPR_I_DEFINITIF_ZONAGE_ARGENS_amont_B_WDR - AS





PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATION (P.P.R.I.)

LIE A LA PRESENCE DE

L'ARGENS
(en aval de sa confluence avec le vallon des Miquelets)
LA GASQUETTE
et les principaux vallons affluents

Commune du Thoronet

Carte du zonage réglementaire
Cru de référence

YU et APPROUVE
Commune amont à min amont en
date de ce jour
11 AVR. 2014
LE PRÉFET
LE PRÉFET

Encart 16

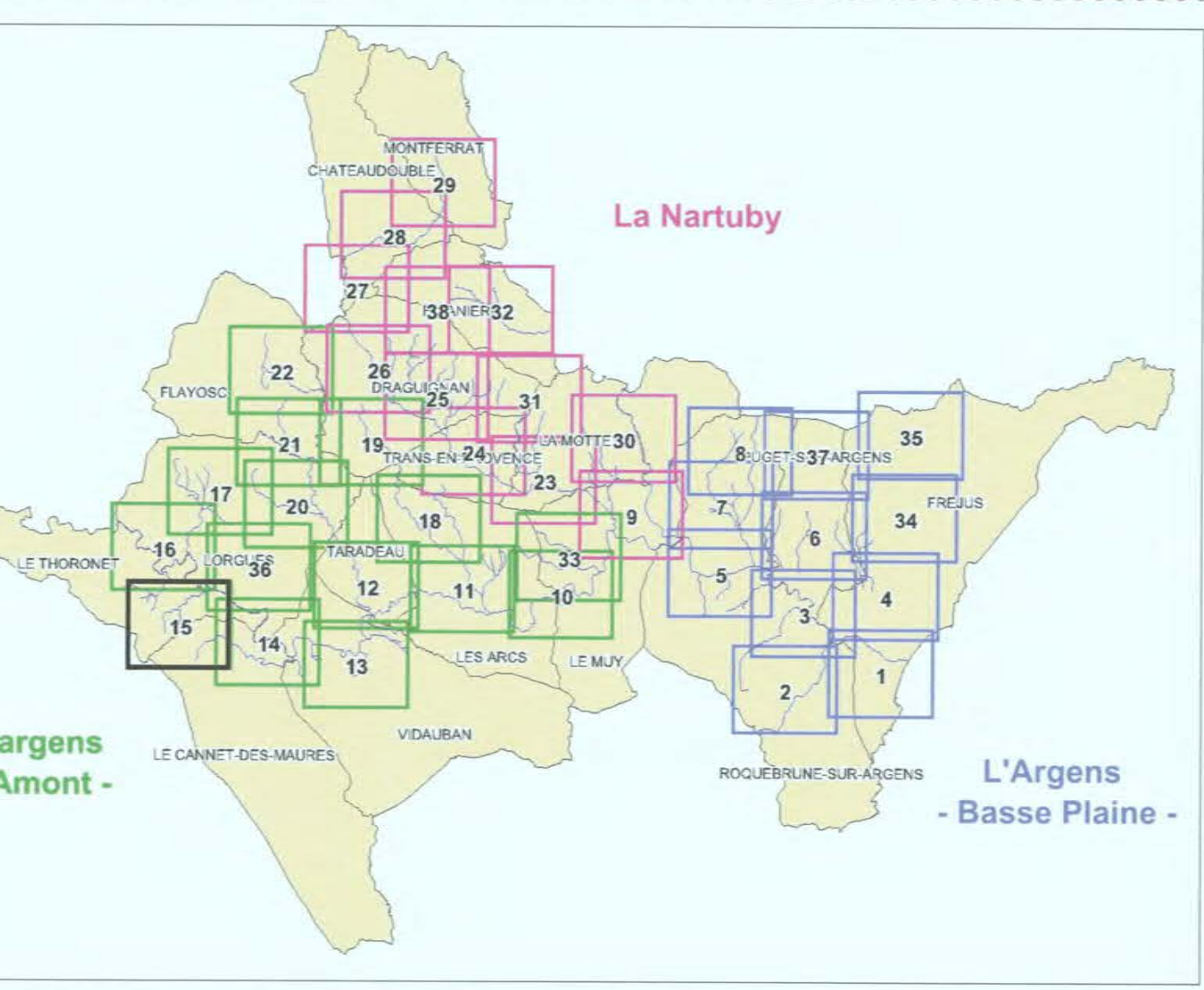
Direction
Départementale
des Territoires
et de la Mer
VAR
Service Aménagement
Durable
Pôle Risques

Mars 2014

Légende

- Réseau hydrographique
- Bâti
- Côte de crue de référence
- Axe d'écoulement

Inondation par débordement	
Zone peu ou pas inondable	Autres zones inondables
Zone peu ou pas inondable	Autres zones inondables
Zone peu ou pas inondable	Autres zones inondables
Zone peu ou pas inondable	Autres zones inondables




0 100 200
Mètres

Échelle: 1:5 000

Sources : Cadastre; Excoéc CETMEF 2011; DDTM 83; Safige 2011; AZI 2006 et IPSEAU 2007

T:\MHO\2122_PPR1_DEFINITIF_ZONAGE_ARGENS_amont_8_WOR_AS





PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATION (P.P.R.I.)

LIE A LA PRESENCE DE

L'ARGENS
(en aval de sa confluence avec le vallon des Miquelets)
LA GASQUETTE
et les principaux vallons affluents

Commune du Thoronet

Carte du zonage réglementaire
Cru de référence

VU et APPROUVE **Encart 16**
Comme amendé à mon arrêté en date de ce jour.
Fait à Toulon le 11 AVRIL 2014
Le Préfet,
Laurent CAYREL

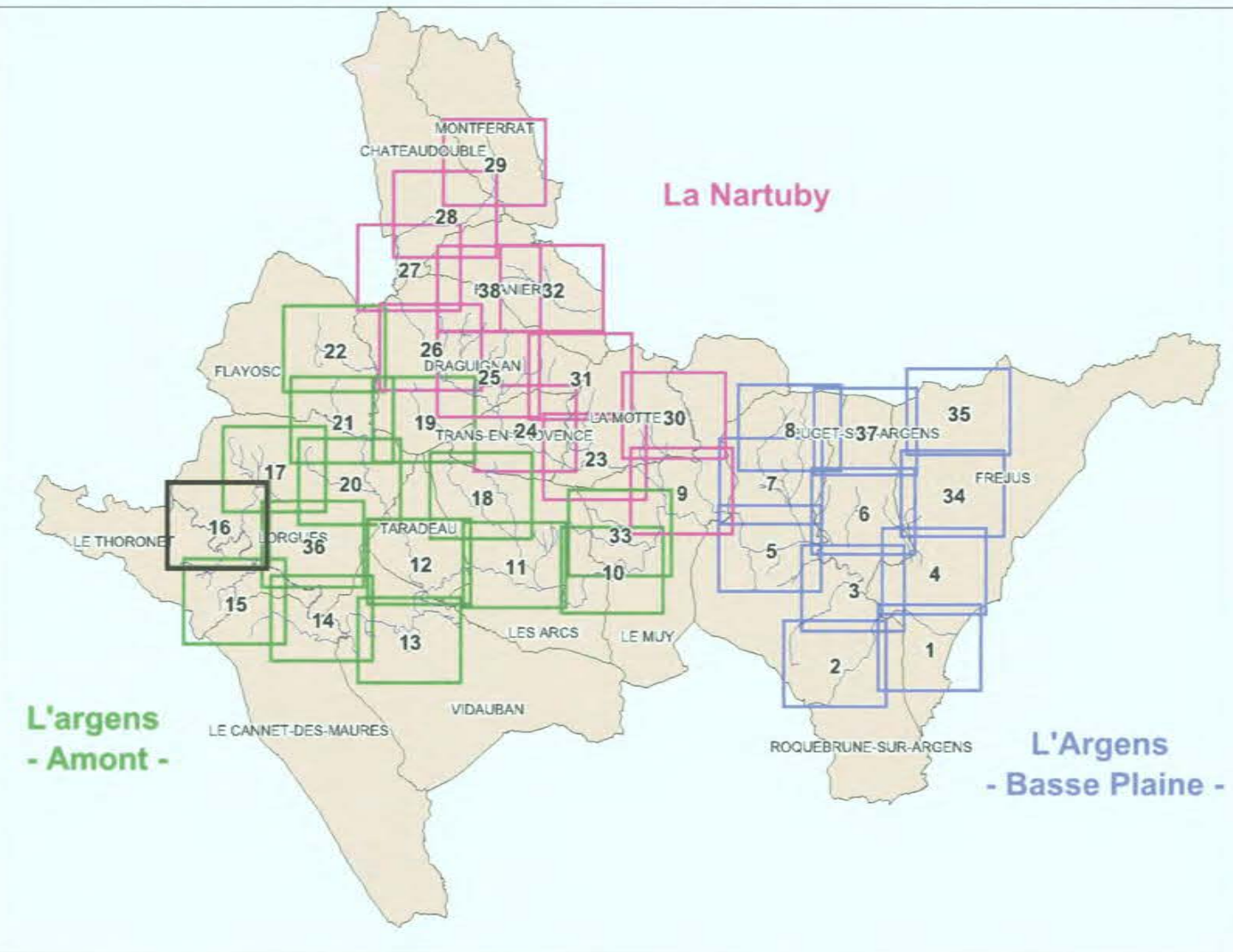
Direction Départementale des Territoires et de la Mer
VAR
Service Aménagement Durable
Pôle Risques
Mars 2014

Légende

Inondation par débordement

Zone peu ou non urbanisée	Autres zones urbanisées	Centre urbain dense
R1	B1	B2
R2	B3	B4

Réseau hydrographique
 Bâti
 Côte de crue de référence
 Axe d'écoulement
 Limite de modèle



0 100 200 Mètres
Échelle: 1:5 000
Sources : Cadastre; Extrait CEI-MEP 2011; DDTM 83; SAGE 2013 AZI 2006 et IPEAU 2007
13MH03123_PPR1_DEFINITIF_ZONAGE_ARGENS_amont_b_wdr - AS

